



Pétition contre un professeur

Par SoSo85

Bonjour,

Depuis un an, je suis enseignante vacataire en mathématiques et informatique dans une école privée d'enseignement supérieur dans le nord de la France.

Le niveau des élèves est très bas et leurs notes sont catastrophiques malgré mes cours et travaux dirigés très détaillés. La plupart des élèves n'ont en fait aucun prérequis de collège et lycée.

Ces élèves, qui ne savent même pas faire une division après un bac S et qui se foutent totalement des cours, viennent de transmettre à la direction une pétition contre moi disant que je suis incompétente. Ces élèves me disent assez souvent qu'ils attendent que je leur mette des bonnes notes puisqu'ils ont payé leur formation plus de 3 000 euros l'année.

Comme je suis vacataire, il est prévu que cette école ne fasse plus appel à moi l'année prochaine à cause de cette pétition.

Quel(s) recours juridique(s) ai-je pour me défendre contre cette injustice ? Une plainte en diffamation est-t-elle possible ? Je ne compte pas me laisser faire et je voudrai marquer le coup.

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50 / contact@conseils-avocat.fr

Par SoSo85

Merci Alain mais c'est une réponse en ligne sur ce forum que je souhaite...

Par SoSo85

Une réponse à m'apporter ??

Merci de votre aide.